

<b>Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Franche-Comté</b>		
AVIS N°2011-04		
Date validation officielle : 29/06/2011	<b>Objet</b> : Stratégie de Création des Aires Protégées terrestres métropolitaines (SCAP) Annexe régionale Franche-Comté	<b>Vote</b> : favorable

Conformément aux dispositions de la circulaire du Ministère de l'Ecologie du Développement Durable, des Transports et du Logement en date du 13 août 2010, le CSRPN de Franche-Comté a analysé l'annexe régionale SCAP proposée par les experts nationaux. Le groupe de travail Espaces & espèces protégés du CSRPN, animée par M. Sébastien ROUE, s'est réuni les 10 mars et 20 mai 2011 sur ce sujet qui a également été abordé dans le cadre de la séance plénière du CSRPN du 7 avril dernier. La liste actualisée des espèces et habitats est proposée dans une annexe jointe à cet avis.

Au vu des débats et considérant :

- la liste des habitats naturels à protéger et les enjeux floristiques et faunistiques qui les caractérisent ;
- les insuffisances caractérisant encore la connaissance de certains taxons ou milieux ;
- les limites d'une approche par liste d'espèces et d'habitats ;

Le CSRPN :

- souligne la responsabilité de la Franche-Comté et la nécessaire amélioration de la préservation et protection de certains milieux : les basses vallées alluviales (Doubs, Ognon, Saône), les lacs (grand éventail de types de lacs dans le Jura), les ruisseaux de "tête de bassin", les milieux forestiers, les zones humides et tourbières qui doivent être des pivots de la définition d'une stratégie régionale de création d'aires protégées ;
- insiste sur les insuffisances du réseau actuel des aires protégées. C'est le cas pour les invertébrés souterrains mais aussi pour les forêts de plaine où la connaissance reste encore insuffisante dans certains domaines ou fait abstraction de certains groupes (sapro-lignicoles par exemple). Le CSRPN demande que des dispositions soient prises afin d'engager rapidement les études et inventaires correspondants ;
- insiste sur l'importance de prendre en compte les cortèges d'espèces dans le cadre de la hiérarchisation des projets prioritaires d'aires protégées pour la région. Le croisement des enjeux (exemple : intérêt géologique et faunistiques...) et la recherche de synergie avec des outils complémentaires de protection de la biodiversité (outils locaux, Natura 2000...) doivent également guider la définition des projets prioritaires SCAP.

Conformément aux dispositions de la circulaire du 13 août 2010, le CSRPN devra être consulté sur les Projets Potentiellement Eligibles (PPE) à la SCAP avant transmission de l'annexe régionale au niveau national.

**Avis du CSRPN N° 2011-04 :**

**Moyennant les ajustements proposés sur les listes et la prise en compte des recommandations et réserves ci-dessus, le CSRPN émet un avis favorable à l'unanimité (12 voix favorables, 9 non votants) sur l'annexe régionale Franche-Comté proposée dans le cadre de la Stratégie de Création des Aires Protégées terrestres métropolitaines (SCAP).**

Le Président du CSRPN



Michel CAMPY

## ANNEXE

Cette annexe présente dans le détail les modifications apportées par le CSRPN à l'annexe régionale SCAP Franche-Comté. Les listes actualisées ont appuyé l'identification de secteurs stratégiques à étudier dans le cadre d'une stratégie régionale de création d'aires protégées.

### 1- Volet biodiversité de l'annexe régionale SCAP

#### 1.1 - Espèces faune-flore

Le projet d'annexe régionale transmis par le ministère propose 112 espèces (87 espèces faunistiques et 25 espèces floristiques). Les propositions du CSRPN sur les listes d'espèces se sont appuyés sur une synthèse des connaissances disponibles en DREAL et sur l'expertise locale.

Tableau synthétique de présentation des modifications apportées

	Nb d'espèces proposées dans l'annexe régionale	Nb d'espèces retirées	Nb de modifications des codes SCAP régionaux	Nb d'espèces de la liste nationale ajoutées	Nb d'espèces ajoutées (hors liste nationale SCAP)
Agnathe	-				1
Amphibiens	3	1			1
Araignées	3				
Crustacés	2	1			
Insectes	25	2	13		8
Oiseaux	31	3	12	1	
Poissons	9	1	5		1
Reptiles	1		1		1
Chiroptères	6		3		1
Autres mammifères	2		1	1	
Bryophytes	12		5	3	
Phanérogames	13	2	5	1	

Liste actualisée des espèces de l'annexe régionale (121 espèces – 94 espèces faunistiques, 27 espèces floristiques)

Groupe taxonomique	Nom français	Nom latin	Code SCAP national	Code SCAP Régional - proposition	Code SCAP Régional - Avis CSRPN
Phanérogames	Dryoptéris à crêtes	<i>Dryopteris cristata</i> (L.) A.Gray	1+	1+	1-
Phanérogames	Lycopode sélagine	<i>Huperzia selago</i> (L.) Bernh. ex Schrank & Mart.	1-	1-	-
Phanérogames	Lycopode inondé	<i>Lycopodiella inundata</i> (L.) Holub	1+	1+	1+
Phanérogames	Lycopodium à rameaux d'un an	<i>Lycopodium annotinum</i> L.	1-	1-	2+
Phanérogames	Lycopode en massue	<i>Lycopodium clavatum</i> L.	1-	1-	-
Phanérogames	Marsilée à quatre feuilles	<i>Marsilea quadrifolia</i> L.	1+	2+	1+
Phanérogames	Caldésie à feuilles de parnassie	<i>Caldesia parnassifolia</i> (L.) Parl.	2+	2+	2+
Phanérogames	Sabot de Vénus	<i>Cyripedium calceolus</i> L.	1+	2+	1+
Phanérogames	Glaïeul des marais	<i>Gladiolus palustris</i> Gaudin	1+	1+	1+
Phanérogames	Lindernie couchée	<i>Lindernia palustris</i> (= <i>procumbens</i> ) Hartmann	1+	1+	1-

Groupe taxonomique	Nom français	Nom latin	Code SCAP national	Code SCAP Régional - proposition	Code SCAP Régional - Avis CSRPN
Phanérogames	Liparis de Læsel	<i>Liparis loeselii</i> (L.) Rich.	1+	2+	2+
Phanérogames	Flûteau nageant	<i>Luronium natans</i> (L.) Raf.	2+		1-
Phanérogames	Saxifrage œil de bouc	<i>Saxifraga hirculus</i> L.	1-	1-	1-
Phanérogames	Spiranthe d'été	<i>Spiranthes aestivalis</i> (Poir.) Rich.	1+	1+	1+
Bryophyte	Bruchie des Vosges	<i>Bruchia vogesiaca</i> Schwäegr.	1+	1+	1-
Bryophyte	Buxbaumie verte	<i>Buxbaumia viridis</i> (DC.) Moug. & Nestl.	3	3	3
Bryophyte		<i>Campyliadelphus elodes</i> (Lindb.) Kanda	1-	1-	1-
Bryophyte		<i>Dicranum spurium</i> Hedw.	1-	1-	1-
Bryophyte	Dicrane vert	<i>Dicranum viride</i> (Sull. & Lesq.) Lindb.	1+	2+	2-
Bryophyte	L'Hypne brillante	<i>Hamatocaulis vernicosus</i> (Mitt.) Hedenäs	1+	2+	1-
Bryophyte		<i>Jamesoniella undulifolia</i> (Nees) Müll. Frib.	1+		1-
Bryophyte		<i>Kurzia pauciflora</i> (Dicks.) Grolle	1-	1-	1-
Bryophyte		<i>Leiocolea badensis</i> (Gottsche) Jörg.	1-		1-
Bryophyte		<i>Pallavicinia lyellii</i> (Hook.) Gray	1-	1-	1-
Bryophyte		<i>Rhodobryum roseum</i> (Hedw.) Limpr.	1-	1-	2-
Bryophyte		<i>Sematophyllum demissum</i> (Wilson) Mitt.	1-		1-
Bryophyte		<i>Sphagnum fuscum</i> (Schimp.) H. Klinggr.	1-	1-	2+
Bryophyte		<i>Sphagnum majus</i> (Russow) C. E. O. Jens.	1-	1-	1-
Bryophyte		<i>Splachnum ampullaceum</i> Hedw.	1-	1-	1-
Insectes	Arcyptère bariolée	<i>Arcyptera fusca</i> (Pallas, 1773)			1-
Insectes	Oedipode stridulante	<i>Psophus stridulus stridulus</i> (L., 1758)			1-
Insectes	Sténobothre nain	<i>Stenobothrus stigmaticus</i> (Rambur, 1838)			1-
Insectes	Aeshne subarctique	<i>Aeshna subarctica elisabethae</i> Djakonov, 1922			2+
Insectes	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	1-	3	2+
Insectes	Gomphe à pattes jaunes	<i>Gomphus flavipes</i> (Charpentier, 1825)	1+	1-	1-
Insectes	Leucorrhine à front blanc	<i>Leucorrhinia albifrons</i> (Burmeister, 1839)	1+	1+	2-
Insectes	Leucorrhine à large queue	<i>Leucorrhinia caudalis</i> (Charpentier, 1840)	1+	1+	2-
Insectes	Leucorrhine à gros thorax	<i>Leucorrhinia pectoralis</i> (Charpentier, 1825)	1-	2-	1-
Insectes	Déesse précieuse	<i>Nehalennia speciosa</i> Charpentier, 1840			1-
Insectes	Petit Agreste	<i>Arethusana arethusa</i> (Denis & Schif., 1775)			2-
Insectes	Nacré de la canneberge	<i>Boloria aquilonaris</i> (Stichel, 1908)	1-	1-	2+
Insectes	Mélibée	<i>Coenonympha hero</i> (Linnaeus, 1761)	1+	1+	1+
Insectes	Fadet des tourbières	<i>Coenonympha tullia</i> (Müller, 1764)	1+	1+	1+
Insectes	Solitaire	<i>Colias palaeno</i> (Linnaeus, 1761)	1+	1+	1+
Insectes	Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia</i> (Rottemburg, 1775)	1+	2+	2+
Insectes	Damier du frêne	<i>Euphydryas maturna</i> (Linnaeus, 1758)	1-	1-	1-
Insectes	Agreste	<i>Hipparchia semele</i> (Linnaeus, 1758)			1-
Insectes	Bacchante	<i>Lopinga achine</i> (Scopoli, 1763)	1-	1-	1+
Insectes	Cuivré des marais	<i>Lycena dispar</i> (Haworth, 1802)	3	3	2+
Insectes	Cuivré de la bistorte	<i>Lycena helle</i> (Denis & Schif., 1775)	1+	1+	1+
Insectes	Apollon	<i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758)	1+	2+	1+
Insectes	Protée / azuré des mouillères	<i>Phengaris alcon alcon</i> (Denis & Schif., 1775)	1-	1-	1+
Insectes	Azuré de la croissette	<i>Phengaris alcon rebeli</i> (Hirschke, 1904)	1-	1-	1+
Insectes	Azuré du serpolet	<i>Phengaris arion</i> (Linnaeus, 1758)	1+	2+	1-
Insectes	Azuré des paluds	<i>Phengaris nausithous</i> (Berg., 1779)	1-	1-	1-
Insectes	Azuré du thym	<i>Pseudophilotes baton</i> (Berg., 1779)			1-

Groupe taxonomique	Nom français	Nom latin	Code SCAP national	Code SCAP Régional - proposition	Code SCAP Régional - Avis CSRPN
Insectes	Hespérie des cirses	<i>Pyrgus cirsii</i> (Rambur, 1839)	1-	1-	1-
Insectes	Laineuse du prunellier	<i>Eriogaster catax</i> (Linnaeus, 1758)	1-	2-	2-
Insectes	Sphinx de l'épilobe	<i>Proserpinus proserpina</i> (Pallas, 1772)	3	3	1-
Insectes	Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i> Linnaeus, 1758	2+	3	1-
Insecte	Fadet des laïches, OEdipe	<i>Coenonympha oedippus</i> (Fabricius, 1787)	1 +	1 -	non connu en FC
Insecte	L'Azuré de la Sanguisorbe	<i>Glaucopsyche teleius</i> (Bergsträsser, 1779)	1 -	1 -	non connu en FC
Crustacé	Ecrevisse à pieds rouges	<i>Astacus astacus</i>	1+	1+	non connu en FC
Crustacé	Ecrevisse à pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>	1+	2+	2+
Agnathe	Lamproie de planer	<i>Lampetra planeri</i> (Bloch, 1784)			2+
Poisson	Anguille	<i>Anguilla anguilla</i>	1+	1+	2-
Poisson	Chabot	<i>Cottus Gobio</i>	2+	2+	2+
Poisson	Brochet	<i>Esox lucius</i>	1+	1+	2+
Poisson	Lote de rivière	<i>Lota lota</i> (L.)	1+	1+	1+
Poisson	Loche d'étang	<i>Misgurnus fossilis</i> (Linnaeus, 1758)	2+	2+	1-
Poisson	Toxostome - Sofie	<i>Chondrostoma toxostoma</i>	1+	2+	1-
Poisson	Epinochette	<i>Pungitius pungitius</i>			2-
Poisson	Bouvière	<i>Rhodeus amarus</i>	1+	2+	2+
Poisson	Blageon	<i>Leuciscus soufia</i> (Risso, 1826)	1+	2+	2+
Poisson	Ombre	<i>Thymallus thymallus</i> (Linnaeus, 1758)	1+	1+	2+
Poisson	Apron du Rhône	<i>Zingel asper</i> (Linnaeus, 1758)	1+	1+	1+
Poisson	Blennie fluviatile	<i>Salaria fluviatilis</i> (Asso, 1801)	1 +	1 +	non connu en FC
Amphibien	Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i> (Linnaeus, 1758)	1	2+	2+
Amphibien	Grenouille des champs	<i>Rana arvalis</i> (Nilsson, 1842)	1-	1-	disparu de FC
Amphibien	Grenouille verte de Lessona	<i>Pelophylax lessonae</i> (Camerano, 1882)	1-	1-	1-
Amphibien	Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i> (Laurenti, 1768)			2+
Reptile	Lézard agile (L. des souches)	<i>Lacerta agilis</i> (Linnaeus, 1758)	1+	2+	3
Reptile	Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>			2+
Oiseau	Héron pourpre	<i>Ardea purpurea</i>	1-	3	2+
Oiseau	Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i> (Linnaeus, 1758)	1+	1+	1-
Oiseau	Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i> (Linnaeus, 1758)	1-	2+	2+
Oiseau	Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	1-	1-	2+
Oiseau	Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i> (Linnaeus, 1758)	1+	2+	2+
Oiseau	Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>	1-	1-	1+
Oiseau	Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	2+	3	2+
Oiseau	Aigle pomarin	<i>Aquila pomarina</i> (Brehm, 1831)			2+
Oiseau	Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	1-	1-	1+
Oiseau	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)	2+	3	3
Oiseau	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1758)	1+	2+	1+
Oiseau	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	1+	2+	2+
Oiseau	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	1-	3	3
Oiseau	Aigle botté	<i>Hieraetus pennatus</i> (Gmelin)	1+	1-	non connu en FC
Oiseau	Milan royal	<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	2+	2+	2+

Groupe taxonomique	Nom français	Nom latin	Code SCAP national	Code SCAP Régional - proposition	Code SCAP Régional - Avis CSRPN
Oiseau	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	1+	2+	2+
Oiseau	Gelinotte des bois	<i>Bonasia bonasia</i> (Linnaeus, 1758)	2+	2+	2+
Oiseau	Grand Tétrás	<i>Tetrao urogallus</i> (Linnaeus, 1758)	1+	2+	2+
Oiseau	Râle des genêts	<i>Crex crex</i> (Linnaeus, 1758)	2+	2+	2+
Oiseau	Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i> (Linnaeus, 1758)	1-	1-	2+
Oiseau	Oedicnème criard	<i>Burhinus oediconemus</i> (Linnaeus, 1758)	1+	2+	2+
Oiseau	Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i> (Linnaeus, 1758)	1+	3	3
Oiseau	Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	1+	2+	2+
Oiseau	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	3	1-	2+
Oiseau	Chouette de Tengmalm	<i>Aegolius funereus</i>	1+	2+	2+
Oiseau	Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	2+	3	2+
Oiseau	Chevêchette d'Europe	<i>Glaucidium passerinum</i>	1+	2+	2+
Oiseau	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i> (Linnaeus, 1758)	1+	3	3
Oiseau	Pic tridactyle	<i>Picoides tridactylus</i> (Linnaeus, 1758)	2+	2+	2+
Oiseau	Pic cendré	<i>Picus canus</i> (Gmelin)	1+	2+	3
Oiseau	Gobemouche à collier	<i>Ficedula albicollis</i>	1-	2+	2+
Oiseau	Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i>	1-	2+	1+
Oiseau	Locustelle lusciniôide	<i>Locustella luscinioides</i>	1-	1-	1-
Oiseau	Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i> Linnaeus, 1758	1 +	1 -	non nicheur en FC
Mam. carni	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	2+		2-
Mam. carni	Lynx boréal	<i>Lynx lynx</i> (Linnaeus, 1758)	3	3	3
Mam. chiropt	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)			2+
Mam. chiropt	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersi</i>	1+	2+	2+
Mam. chiropt	Vespertilion de Bechstein	<i>Myotis beschsteini</i>	1+	2+	3
Mam. chiropt	Petit Murin	<i>Myotis blythii</i>	2+	2+	1+
Mam. chiropt	Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	1+	2+	1+
Mam. chiropt	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	2+	2+	2+
Mam. chiropt	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	2+	2+	2+
Mam. rongeur	Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>	1+	1+	2+
Araignée		<i>Pardosa bifasciata</i> (C. L. Koch, 1834)	1 -	1 -	Pas de connaissance en FC
Araignée		<i>Pirata uliginosus</i> (Thorell, 1856)	1 -	1 -	
Araignée		" <i>Trochosa spinipalpis</i> (F.O. P.-Cambridge, 1895)"	1 +	1 -	

## 1.2 – Habitats

La mobilisation dans la liste établie au niveau national de codes et nomenclatures peu courants ne permettent pas une correspondance facile avec la nomenclature phytosociologique habituellement mobilisée en région. Ce choix méthodologique a considérablement compliqué l'analyse locale.

Sous réserve donc d'une bonne appréhension de la nomenclature proposée dans l'annexe régionale, l'expertise locale et l'interrogation des bases de données régionales permettent de mettre en évidence 6 habitats non connus ou recensés en Franche Comté. En plus des 3 premiers habitats aberrants de la liste (Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à *Corynephorus* et *Agrostis*, Prairies alluviales inondables du *Cnidion dubii*, Formations pionnières alpines du *Caricion bicoloris-atrofuscae*), les habitats suivants ne sont pas connus dans la région : Landes alpines et boréales, prairies humides à *Juncus squarrosus*, pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique.

Enfin, le CSRPN souligne qu'une réflexion avait été engagée en 2004 sur la mise en place d'une liste rouge régionale d'habitats. Ces travaux permettent de mettre en évidence les lacunes ou insuffisance de la liste d'habitats de l'annexe régionale et conduisent à proposer les ajustements ou compléments ci-dessous :

- Le CRSPN propose l'ajout des habitats :
  - o Ourlets calcicoles à acidiphiles héliophiles à hémisciphiles (code Corine 34.41, 34.42). La protection de ces ourlets pourrait enrichir des projets d'aires protégées sur falaises ou sur « Chênaies thermophiles et supra-méditerranéennes » (habitat proposé à l'annexe régionale SCAP) ;
  - o Les prairies fauchées des sols engorgés ou inondables du *Oenanthon fistulosae* (Code Corine 37.21). Il s'agit de prairies longuement inondables développées au niveau des dépressions des lits majeurs de grandes et petites vallées alluviales (Vallée de la Saone, de l'Ognon, de la Lanterne) ;
  - o Les aulnaies tourbeuses (code corine 44.91) sont également des habitats stratégiques pour la région Franche Comté et non représentés dans l'annexe régionale proposée ;
- Le CSRPN souligne l'intérêt plus local de groupements végétaux, qui sans orienter directement une stratégie régionale SCAP, peuvent appuyer la définition de projets d'aires protégées notamment en milieux alluviaux (communautés de petites hélophytes des bords d'eaux calmes ou courantes (53.14), végétation des sources (54.112, 54.12)).

Liste actualisée des habitats de l'annexe régionale :

Nom habitat	Code SCAP national	Code SCAP Régional - proposition	Code SCAP Régional - Avis CSRPN
Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à <i>Corynephorus</i> et <i>Agrostis</i>	1-	1-	non connu en FC
Prairies alluviales inondables du <i>Cnidion dubii</i>	1-	2-	non connu en FC
Formations pionnières alpines du <i>Caricion bicoloris-atrofuscae</i> *	1-	1-	non connu en FC
Grottes non exploitées par le tourisme	1-	2-	2-
Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>	2-	2-	2-
Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.	1-	2-	2-
Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	2-	2-	2-
Lacs et mares dystrophes naturels	1-	2-	2-
Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i>	1-	1-	1-
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	2-	2-	2-
Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodion rubri</i> p.p. et du <i>Bidention</i> p.p.	1-	1-	1-
Landes sèches européennes	2-	2-	2-
Landes alpines et boréales	1-	1-	non connu en FC
Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	1-	2-	2-
Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l' <i>Alysso-Sedion albi</i> *	2-	2-	2-
Pelouses calcaires alpines et subalpines	2-	2-	1-
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires ( <i>Festuco-Brometalia</i> ) (* sites d'orchidées remarquables)*	2-	2-	2-

Nom habitat	Code SCAP national	Code SCAP Régional - proposition	Code SCAP Régional - Avis CSRPN
Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	1-	2-	2-
Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux ( <i>Molinion caeruleae</i> )	2-	2-	2-
Prairies humides à <i>Juncus squarrosus</i>	1-	1-	non connu en FC
Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	2-	2-	2-
Prairies inondables	1-	2-	2-
Pelouses maigres de fauche de basse altitude ( <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> )	2-	2-	2-
Prairies de fauche de montagne	1-	2-	2-
Tourbières hautes actives*	1-	2-	2-
Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	1-	2-	2-
Tourbières de transition et tremblantes	1-	2-	2-
Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	1-	2-	2-
Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davallianae</i> *	1-	2-	2-
Suintements des eaux froides et acides des hautes montagnes	1-	1-	1-
Sources pétrifiantes avec formation de travertins ( <i>Cratoneurion</i> )*	1-	2-	2-
Tourbières basses alcalines	1-	2-	2-
Bas-marais acides	1-	1-	1-
Eboulis médio-européens siliceux des régions hautes	1-	1-	1-
Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéens à montagnard*	1-	2-	2-
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	1-	2-	2-
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	1-	2-	non connu en FC
Roches siliceuses avec végétation pionnières du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii	1-	1-	1-
Hêtraies du <i>Luzulo-Fagetum</i>	1-	2-	2-
Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	1-	2-	2-
Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>	2-	2-	2-
Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du <i>Carpinion betuli</i>	2-	2-	2-
Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i> *	1-	2-	2-
Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>	1-	2-	2-
Tourbières boisées*	1-	2-	2-
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> ( <i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i> )*	2-	2-	2-
Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , riveraines des grands fleuves ( <i>Ulmion minoris</i> )	1-	1-	1-
Chênaies thermophiles et supra-méditerranéennes	1-	2-	2-
Forêts montagnardes et subalpines à <i>Pinus uncinata</i> (si sur substrat gypseux ou calcaire)	1-	1-	1-
Les prairies fauchées des sols engorgés ou inondables de l' <i>Oenanthion fistulosae</i> (Code Corine 37.21)			2-
Ourlets calcicoles à acidiclinales héliophiles à hémisciaphiles (code Corine 34.41, 34.42)			2-
Les aulnaies tourbeuses (code corine 44.91)			2-

### 1.3 – Sites stratégiques pour la mise en place de Projets Potentiellement Eligibles (PPE)

Pour faciliter l'identification de projets potentiellement éligibles (PPE) à la SCAP, en s'appuyant sur les listes révisées et le réseau actuel d'aires protégées, le CSRPN identifie par taxon des sites sur lesquels la pertinence et faisabilité de la mise en place d'une aire protégée mériteraient d'être étudiés dans le cadre de la SCAP.

- Insectes : le CSRPN invite la DREAL à étudier les sites ci-dessous :
  - le secteur du Drugeon ;
  - le réseau de moliniaies du camp de Valdahon et en périphérie ;
  - la Petite Montagne, Viremont, plateau de Meussia et Combe du Giron ;
  - les tourbières dans le secteur des Mille Etangs ;
  - les tourbières du plateau du Russey ;
  - Bithaine, Malbouhans ;
  - la Haute chaîne du Jura, dans le Jura en particulier (prairies naturelles fleuries).

Un outil de type réserve naturelle, permettant d'appuyer des orientations de gestion sur des réseaux de sites (de tourbières, de moliniaies...), est à privilégier.
- Poissons – crustacés – agnathes : la SCAP doit permettre de travailler sur les grands enjeux pour lesquels la Franche-Comté porte une forte responsabilité
  - Têtes de bassin : extension ou complément à l'APPB sur la forêt de Chaux pour servir notamment les enjeux lamproie : nous avons en effet dans ce secteur les plus belles stations du bassin du Rhône pour cette espèce ;
  - Zones à ombres : mise en place d'une réserve dans la boucle du Doubs Franco-suisse (dans la continuité de la réserve existante en Suisse) ;
  - Apron : mise en place d'une réserve sur la moyenne vallée de la Loue / confluence Lison.
  - Trois autres secteurs permettraient de servir les enjeux liés aux espèces dépendant des annexes, milieux alluviaux, zones humides des basses vallées (Brochet, lotte..) : Basse Vallée de l'Ognon : aval de Marnay ; Basse Vallée du Doubs : à partir de la confluence avec la Loue ; Basse Vallée de la Saône : aval de la confluence avec le Salon.

La Franche Comté dispose également d'un patrimoine particulier avec son réseau de lacs naturels de moyenne montagne (l'approche espèce sur ces derniers milieux est néanmoins délicate).
- Chiroptères :
  - 3 sites prioritaires ne font actuellement l'objet d'aucune protection : Mine d'Ougney/Vitreux ; Grotte de la Balme d'Epy (petite montagne) ; Grotte du Dard (Baume les messieurs).
  - La SCAP doit également être une occasion de relancer les réflexions à plus long terme sur :
    - le projet de réserve qui avait été ébauché au niveau régional (sur 14 sites, dont certains déjà partiellement protégés) ;
    - l'extension de certains sites Natura 2000, notamment mines de Château-Lambert dans les Vosges (non retenu par MNHN dans le projet de site Natura 2000 en 1992) ou les milieux souterrains (grottes) dans le secteur de Rougemont-Clerval (non retenu par MNHN dans le projet de site Natura 2000 en 1992).
- Oiseaux : le CSRPN invite la DREAL
  - à terminer la démarche engagée pour les oiseaux rupestres (APPB bénéficiant notamment au faucon pèlerin) ;
  - étudier et préciser les opportunités d'aires protégées sur les secteurs prioritaires ci-dessous :
    - Saône, confluences Lanterne, Durgeon et plaine de Vaivre, Sabot Frotey ;
    - Ognon à l'aval de Marnay- Pagney ;
    - Basse vallée du Doubs avec confluence Loue et basse Loue ;
    - Bresse et basse vallée de la Vallière ;
    - Le secteur du Drugeon ;

- L'Ain à l'amont de Blye ;
- Ensemble des forêts à tétras du Doubs et Jura.

Bien souvent un outil réserve ou APB portant sur plusieurs site en réseau (de tourbières, de moliniaies...) pourrait être une manière intéressante d'aborder la protection et la gestion des espèces concernées.

- Flore : le CSRPN invite la DREAL à étudier les sites ci-dessous :
  - le Mont d'Or ;
  - la Combe du lac ;
  - Bellefontaine les mortes ;
  - Les Rousses ;
  - Les grands ensemble tourbeux non protégés notamment le Bélieu.

## 2- Volet Géodiversité de l'annexe régionale SCAP

Le projet d'annexe régionale transmis par le ministère propose 3 géosites, 2 sites patrimoniaux souterrains et une espèce souterraine.

Géosites : en s'appuyant sur son expertise et sur les productions régionales récentes (inventaires régionaux du patrimoine géologique en voie de finalisation) , le CSRPN:

- appuie la sélection des sites prioritaires de Loulle et Coisia et propose, dans l'attente de la définition d'un projet global sur le secteur, le retrait du site « Karst du plateau de Lons (39) ». A l'issue des aménagements touristiques en cours sur le secteur, un projet global de protection et valorisation du site articulant les grotte (visitée) des Planches, le sentier karstique des Malrochers, la « Cascade des tufs » de la Cuisance et la grotte (visitée) des Moidons mériterait d'être étudié ;
- propose l'ajout des sites ci-dessous :
  - Remplissage pléistocène de la Baume de Gigny (39) ;.
  - Niveau condensé à ammonites de Blye (39) ;
  - Méandres fossiles du Doubs à Petit noir (39) ;
  - Moraines terminales de Cogna (39) ;
  - Mines de fer sidérolithique de Bethoncourt (25) ;
  - Champs de dolines de la Vrine (25) ;
  - Blocs erratiques alpins dispersés (25) ;
  - Pertes du Doubs (25)

Sites souterrains : le CSRPN appuie la sélection de la grotte du Crotot et propose

- le retrait du site de Jardel qui dans sa configuration actuelle n'apparaît prioritaire pour la mise en place d'une aire protégée (le site fait actuellement l'objet d'analyses et d'études de faisabilité pour une éventuelle dépollution) ;
- l'ajout des sites ci-dessous :
  - Gouffre de Pourpeville (Soye, 25) : morphologie de galerie, contact strati batho-bajo, concrétionnement, réseau étagé ;
  - Borne aux Cassots (Nevy-sur-Seille, 39) : avec la présence exceptionnelle d'un tronç d'arbre fossile de *Brachyoxylon libermanii* ;
  - Réseau du Verneau (Déservillers / Nans sous St Anne, 39) : qui pourrait faire l'objet de protections ponctuelles d'éléments remarquables : charnière de pli, concrétion tripode, remplissages glaciaires ;
  - Les Grottes de la Doye (Les Nans, 39) : gisement paléontologique faune pléistocène derrière siphon ;
  - Galerie noyée du Frais-Puits (Quincey, 70) : gisement paléontologique faune pléistocène.

Espèces souterraines : l'état actuel des connaissances sur les espèces souterraines ne permet pas une critique sur le caractère pertinent et suffisant de l'espèce proposée (*Trichaphenops sollaudi*). Ce défaut de connaissance ne doit pas masquer un enjeu réel sur ces espèces dans la région (présence

notamment d'espèces endémiques...). Le CSRPN souligne donc l'intérêt vis à vis des invertébrés que présentent certains sites karstiques souterrains et déplore la carence de spécialistes dans ce domaine permettant de cerner ces enjeux. Le CSRPN insiste sur l'importance de mener rapidement des travaux sur la faune régionale souterraine (insectes, crustacés, mollusques...).